



**Conseil Municipal  
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 5 juillet 2023 à 18h  
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en  
exercice : **29**

Conseillers Municipaux  
présents ou représentés : **28**

Date de la convocation :  
**29 juin 2023**

**Délibération n° DCM23-07-05P5**

**Finances – Budget principal de la Commune –  
Décision modificative n° 1**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecave, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth Blanquet et Mme  
Véronique Delorme, *Adjointes,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle  
Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M.  
Jean Garcia, Mme Marie Passieux, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador  
Ruiz et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Jean-Marie Sabatier, M. Jean François Faustin, M. Jean-Luc Barral, M. Stéphane Garcia, M. Patrick  
Javourey, Mme Paquita Médiani, M. Franck Rugani et M. Laurent Dô.

Procurations :

M. Jean-Marie Sabatier à M. Gérard Bessière

M. Jean François Faustin à M. Georges Elnecave

M. Jean-Luc Barral à Mme Véronique Delorme

M. Patrick Javourey à Mme Claude Blaho-Poncé

M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

M. Franck Rugani à Mme Marie Passieux

M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

-----  
*Rapporteur : Mme Michelle Guibal*

Il est nécessaire de modifier les crédits ouverts au budget principal de la Commune dans le cadre d'une  
décision modificative n° 1 pour prendre en compte les évolutions récentes des besoins des services et  
des opérations.

Les modifications envisagées sont les suivantes :

Section de fonctionnement

Augmentation des crédits ouverts en dépenses :..... 10 000 €

dont chapitre 011, Charges à caractère général :..... 10 000 €

*compte 6135, Locations mobilières*..... 7 000 €

*compte 6248, Transport divers*..... 3 000 €

Augmentation des crédits ouverts en recettes : ..... 10 000 €

dont chapitre 73, Impôts et taxes : ..... 10 000 €

compte 73111, Contributions directes..... 10 000 €

Section d'investissement

Augmentation des crédits ouverts en dépenses :..... 200 800 €  
dont chapitre 21, Immobilisations corporelles :..... 120 800 €  
    compte 2138-257, Autres constructions :..... 110 000 €  
    compte 2152, Installations de voirie :..... 5 000 €  
    compte 2188, Autres immobilisations corporelles :..... 5 800 €  
dont chapitre 45, Opérations pour compte de tiers : ..... 80 000 €  
    compte 454102, Opération pour compte de tiers :..... 80 000 €  
Augmentation des crédits ouverts en recettes : ..... 200 800 €  
dont chapitre 13, Subventions d'investissement : ..... 120 800 €  
    compte 1348, Autres fonds : ..... 120 800 €  
dont chapitre 45, Opérations pour compte de tiers : ..... 80 000 €  
    compte 454202, Opération pour compte de tiers : ..... 80 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la décision modificative n° 1 au budget principal de l'exercice 2023 telle que présentée ci-dessus et détaillée dans le document joint,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Cette proposition a reçu l'avis favorable unanime de la commission Ressources et moyens réunie le 22 juin 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, avec 25 voix POUR et 3 ABSTENTIONS [Mme Marie Passieux, M. Franck Rugani représenté par Mme Marie Passieux, Mme Claude Blaho Poncé],

APPROUVE la décision modificative n° 1 au budget principal de l'exercice 2023 telle que présentée ci-dessus et détaillée dans le document joint,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE (Hérault)